

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-07

Séance du 9 octobre 2018

AFFAIRES FINANCIERES **CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UN PRET POUR LA** **REHABILITATION DES DECHETTERIES**

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **98** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **39** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. et Mmes AGNUS, BOURCIER, BRAY, CANAPI, CIOTTI, LEROY, MORIN, NUYTTENS, OSALA, PANNIER, PELLICIARI, PERNEL, RAMBAUD, FORTIN, DELORME, DELANNOY, PASCUAL MARTIN, GUERINOT, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, SIVANNE, DERETZ, AUGÉ, MARTINEZ, BEAUGELET, BANTEGNIE, MALHET, PAVOT, LAHOUILLE, DELFOUR, MASSON, VIVET, BARRACHIN, FRISINGHELLI, MYTNIK, DUPUIS, BRICHET, BALDY, HARSCOET, RAVENNE, CIPRES, LABATUT, MARTINET

Suppléants présents : M. et Mmes BOREL, FASSELER, LAMY, NIORTHE, SIERRA SIMON, DEUDON, SOLER, SAMSON, DELETTRE, KOFFEL, AVRON, FOURREY, BECKER, MAILLET

Représentés :

M. COCHET (donne pouvoir à Mme SOLER)
M. CAFFIN (donne pouvoir à Mme CANAPI)
Mme RICHARD (donne pouvoir à M. KOFFEL)
M. GOFLIER (donne pouvoir à M. LABATUT)
M. JEUNEMAITRE (donne pouvoir à M. BRAY)
Mme BACQUET (donne pouvoir à Mme BOURCIER)
M. BOUVRAIN (donne pouvoir à M. AGNUS)

Excusés :

Secrétaire de séance : M. DELANNOY

Date de la convocation : 25 septembre 2018
Nombre de délégués en exercice : 98
Nombre de délégués présents : 61
Nombre de pouvoirs : 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-07

Séance du 9 octobre 2018

AFFAIRES FINANCIERES
CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UN PRET POUR LA
REHABILITATION DES DECHETTERIES

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que trois déchetteries vont être réhabilitées. Les marchés de travaux sont en cours.

- **Le montant estimé pour les déchetteries de JOUY LE CHATEL et de VERNEUIL L'ETANG est de 1 800 000 €.**
Les subventions de la Région Ile de France s'élèvent à 437 178,10 €.
- **Le montant estimé pour la déchetterie de PROVINS est de 2 450 000 €.**
Les subventions de la Région Ile de France s'élèvent à 300 000 €.

Le Comité Syndical, au cours de sa réunion du 08 février 2018 a validé les travaux et le recours à l'emprunt.

Une partie des travaux va être réalisé sur les fonds propres du SMETOM-GEEODE pour un montant de 1 520 000 €.

L'autre partie des travaux devra faire l'objet d'un emprunt d'un montant estimé à 2 000 000 €.

En conséquence, il convient que le Comité Syndical autorise le Président à engager une consultation pour la réalisation de ce prêt.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-07

Séance du 9 octobre 2018

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE LA CONSULTATION POUR LA REALISATION DE CE PRET.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,

Ghislain BRAY



Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 18 octobre 2018

Affiché, le 18 octobre 2018

Le Président,

Ghislain BRAY

